



Dossier de presse 2019

ASSEMBLEE GENERALE - 23 MAI 2019





QUI SOMMES-NOUS ?

L'AIST 87, service interentreprises de santé au travail a été créé dès 1944 en Limousin. Cet intérêt que démontraient les employeurs de la Haute-Vienne envers la préservation de la santé au travail perdure aujourd'hui.

Cette association régie par la loi du 1er juillet 1901 est membre de l'association régionale Santé Travail en Limousin (STL Limousin) et du réseau PRESANSE (Prévention et santé au travail). Sa compétence territoriale s'étend à tout le département de la Haute-Vienne. Sa zone d'intervention professionnelle quant à elle, concerne toutes les professions à l'exception du bâtiment et des travaux publics.

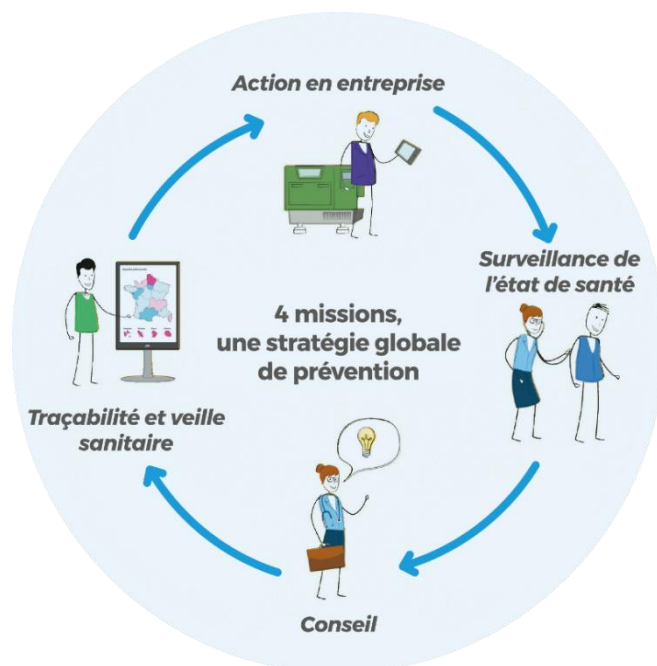


NOTRE ROLE

Conseiller l'ensemble des acteurs de l'entreprise en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels.

La loi du 8 août 2016 et le décret du 27 décembre 2016 modernisent la médecine du travail et les services de santé au travail, en apportant notamment d'importants changements dans le suivi de l'état de santé des salariés. Cette réforme, entrée en vigueur le 1er janvier 2017, assure une meilleure adaptation de ce suivi et renforce la mobilisation des professionnels de santé au service de la prévention.

Aujourd'hui, notre action est articulée autour de quatre missions légales indispensables les unes aux autres :





L'AIST87 du fait de sa présence sur l'ensemble du territoire conduit une politique de prévention et de promotion de la santé au travail :

- **Aider 7 100 entreprises** à évaluer leurs risques professionnels
- **Fournir** analyses, sensibilisations collectives et conseils de prévention ciblés aux acteurs de l'entreprise
- **Assurer** un suivi individuel et adapté de l'état de santé pour **67 000 salariés**
- **Repérer, accompagner et suivre** les salariés en risque de désinsertion professionnelle, et contribuer activement au maintien en emploi
- **Participer** à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire
- **Innover** en santé travail
- **Contribuer** à la santé globale



NOMBRE D'INTERVENTIONS NOMBRE D'HEURES EN ENTREPRISE

33 222 visites par an

250 participations aux CHSCT

11 852 heures dédiées à la prévention des risques professionnels en entreprise.

1550 actions en entreprise (fiche d'entreprise, études de poste, actions en métrologie, interventions RPS, questionnaires santé travail)

2571 saisies de fiches de données de sécurité et **40** évaluations du risque chimique

258 salariés suivis par le pôle social dont 87 pour le dispositif MEE

126 salariés accompagnés par le dispositif du maintien en emploi



La santé est un bien précieux et un **levier de performance** essentiel des entreprises. L'énonciation de cette réalité résume à elle seule l'enjeu et la responsabilité de ceux qui la mettent en œuvre quotidiennement au bénéfice des salariés et des entreprises : la responsabilité d'être un acteur de la prévention, au plus proche du terrain, la responsabilité d'être efficace, et de savoir évoluer au rythme de la société.

Aider toutes les entreprises à évaluer leurs risques professionnels

Une action de prévention efficace requiert une évaluation préalable des situations de travail et des risques afférents. Cette étape suppose des compétences qui ne sont pas présentes dans la plupart des TPME.

L'AIST87 accompagne les entreprises sur les lieux de travail pour mener à bien cette action préalable car elle est dotée d'une équipe pluridisciplinaire mobilisable à tous moments.

L'évaluation des risques doit être suivie d'un plan d'actions c'est pourquoi L'AIST87 dispose des compétences pour conseiller les acteurs de l'entreprise en fonction de leurs besoins et des facteurs de risques identifiés : agents chimiques, biologiques ou physiques, facteurs biomécaniques, organisationnels, relationnels et éthiques...



L'équipe pluridisciplinaire de L'AIST87, c'est **68 professionnels** de santé au travail :

- **14** médecins du travail
- **15** secrétaires médicales
- **11** infirmières en santé au travail
- **12** intervenants en prévention des risques professionnels (ergonomes, techniciennes, toxicologue, psychologue...)
- **1** assistante sociale
- **7** administratifs

Parce que l'amélioration de la santé au travail ne se limite pas à la visite médicale, des compétences multiples, de hauts niveaux, peuvent être mobilisées pour aider les entreprises à mettre en œuvre les solutions opérationnelles préventives, et ce, quelle que soit la taille de l'établissement concerné. Ainsi l'employeur et ses salariés sont sensibilisés aux mesures à prendre au regard des situations de travail qu'ils rencontrent, et sont conseillés pour agir.



LA COTISATION DES ENTREPRISES ADHERENTES FINANCE UNE CONTREPARTIE INDIVIDUELLE MAIS AUSSI UNE CONTREPARTIE COLLECTIVE !

ACCOMPAGNEMENT

UNE OFFRE GLOBALE DE SERVICE !

<p> Pôle médical Professionnels de santé</p> <p>Surveillance de l'état de santé du salarié</p>	<p> Pôle technique IPRP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes santé travail • Identification et évaluation des risques • Métrologie • Etude de poste • Evaluation du risque chimique
<p> Pôle maintien en emploi Equipe pluridisciplinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien médico-socio-professionnel • Diagnostic de situation <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maintien au poste ◦ Reclassement interne ◦ Maintien de l'employabilité • Accompagnement dans la mise en œuvre de la solution 	<p> Pôle social Assistante sociale psychologue du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan social • Analyse du vécu professionnel • Evaluation du risque psychosocial

CONSEILS

UNE OFFRE GLOBALE DE SERVICE !

<p>SENSIBILISATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • DAE (Défibrillateur Automatisé externe) • Sensibilisation aux addictions • Echauffements et étirements au poste de travail • Risque routier • Véhicule Utilitaire léger • Travail de nuit 	<p>FORMATIONS Dispensées par STL Limousin</p> <ul style="list-style-type: none"> • E.Learning • Salarié compétent en prévention • Sauveteur secouriste du travail • Prévention des risques liés à l'activité physique • Risques psychosociaux • Evaluation des risques prof. • Certificat prévention secours intervenant à domicile • Formateur SST
<p>RENDEZ-VOUS PREVENTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques • Risque chimique • Risques liés au bruit • Travail sur écran - Risque agression - Maintien en emploi - TMS - RPS 	



VOTRE COTISATION FINANCE AUSSI UNE CONTREPARTIE COLLECTIVE



CONTRIBUER ACTIVEMENT AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI, UN POINT FORT :

La mise en place d'un repérage précoce des risques de désinsertion professionnelle est déterminante. Toutes les études internationales indiquent qu'il augmente sensiblement les chances de maintien en emploi pour le salarié.

Dans le cadre des missions des services de santé au travail **l'AIST87** a créé une entité spécialisée : le **dispositif de maintien en emploi** (DMEE). Il s'agit d'une prise en charge pluridisciplinaire permettant de proposer un accompagnement individuel avec des solutions adaptées lorsqu'un salarié rencontre des problèmes de santé.

Des avantages évidents pour tous les acteurs concernés : du succès des actions de maintien en emploi découlent des avantages évidents pour tous : pour le salarié, la possibilité de garder son emploi et préserver sa vie sociale afférente ; pour l'employeur, limiter l'absentéisme, le turn-over et conserver les compétences de son entreprise ; enfin, pour les comptes sociaux, leur équilibre, sachant les incidences considérables de la désinsertion professionnelle sur ce point.



La démarche de progrès en santé au travail initiée par PRESANSE et auditée par l'AFNOR (AMEXIST) est construite à partir de l'identification des besoins de santé au travail dans l'entreprise et s'inscrit dans les principes de la dynamique d'amélioration continue développés dans la plupart des autres secteurs de la santé et du médico-social.

Elle propose une approche méthodique pour adapter les pratiques aux exigences en permanente évolution de notre secteur d'activité.

L'**AIST 87** est engagée dans cette démarche de progrès volontariste depuis 2009 considérant que cet outil est stratégique pour elle et garantit ses préoccupations dans l'atteinte de ses principaux objectifs :

- Améliorer son fonctionnement et son organisation pour être encore plus efficace,
- Evaluer régulièrement la conformité de ses pratiques par rapport aux référentiels établis,
- Satisfaire ses adhérents en tenant compte de leurs exigences et en devançant leurs attentes.

À la suite des audits de conformité réalisés par AFNOR Certification, l'AIST 87 a obtenu la certification en juin 2017.



POUR EN SAVOIR PLUS....

- **AIST87** : <http://aist87.sante-travail-limousin.org/>
- **STL Limousin** : <http://www.sante-travail-limousin.org/>



Suivre l'actualité en santé au travail : [@STL_limousin](https://twitter.com/STL_limousin)